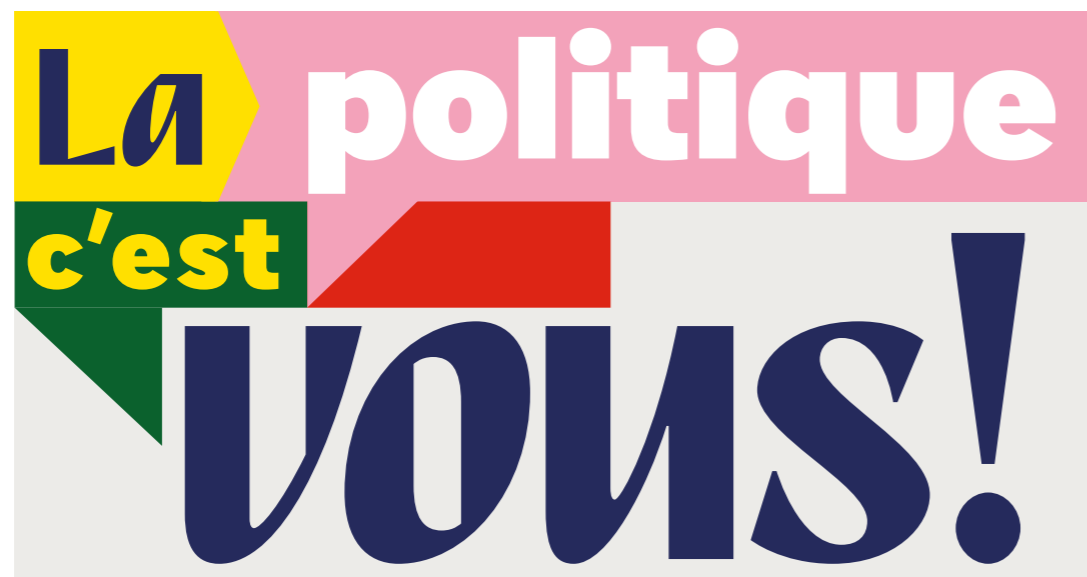


Création du Conseil des habitants de la Ville de Vernier

La Ville de Vernier, en collaboration étroite avec le Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève et différents organismes partenaires, a le plaisir de lancer le projet de Conseil des habitants, au sein duquel vos décisions seront prises en compte et auront un impact sur la politique communale.



Ce Conseil des habitants constitue une possibilité de s'exprimer, en tant que résident, de faire part de ses préoccupations, de ses idées, puis d'en délibérer avec d'autres, pour finalement transmettre les conclusions de ces discussions et d'éventuelles propositions aux autorités. C'est une manière simple de participer, partager son expertise et son savoir-faire pour faire bouger les choses,

être pris en compte et avoir un impact sur la politique communale.

Une assemblée constitutive qui aura lieu au mois de mai 2019 permettra à chacun de proposer sujets politiques choisis par les participants et de s'engager au sein de ce Conseil, pour concrètement prendre part à des tables de discussions, animées par des professionnels.

Conseil municipal, Conseils des habitants, Contrats de Quartier ... quelle différence ?

Le Conseil municipal est l'organe délibératif et consultatif de la commune. Il fonctionne comme parlement communal et est composé de représentants politiques élus.

Le Conseil des habitants est une assemblée ouverte à l'ensemble des habitants de la commune souhaitant échanger autour de questions et idées qui les préoccupent.

Les Contrats de Quartier s'adressent eux aussi aux habitants de la commune et constituent un moyen de développement et de mise en œuvre de projets d'utilité collective.

Que vous soyez citoyens suisses ou étrangers, femmes ou hommes, jeunes ou moins jeunes, que vous travailliez depuis des années à Vernier ou que vous veniez de vous y installer, vous êtes les bienvenus lors des 5 séances d'information qui se dérouleront dans les différents quartiers de Vernier. Le projet, indépendamment de votre statut de séjour, entend favoriser votre participation à la vie politique et citoyenne verniolane. Cette participation étant considérée comme un vecteur d'intégration et de cohésion sociale important.

Afin de faciliter la participation à ce Conseil, différentes mesures sont prévues : des formations

à la participation politique et à la délibération sont proposées dès le deuxième trimestre 2019.

Ce projet est le vôtre. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour ces premiers rendez-vous que constituent les séances d'information.

Vous souhaitez d'ores et déjà proposer un thème à discuter, à traiter au sein d'un Conseil d'habitants? Faites nous part de celui-ci en écrivant à conseildeshabitants@vernier.ch ou en téléphonant au 022 306 06 70.

Pour en savoir plus sur la genèse du projet :

www.ge.ch/dossier/geneve-soutient-integration-etrangers/participation-politique-etrangers

Séance d'information sur la création du Conseil des habitants de la Ville de Vernier

Venez vous renseigner sur ce nouveau projet qui vous concerne et soumettre vos propositions de thèmes à traiter:

Mardi 26 mars à 18h30 à la Maison de Quartier des Libellules

Chemin du Château-Bloch 1, 1219 Le Lignon

Mardi 2 avril à 18h30 à la salle du restaurant scolaire du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon (sous la Salle du Lignon)

Lundi 8 avril à 18h30 à l'école de Vernier-Place

Route de Vernier 200, 1214 Vernier

Lundi 15 avril à 18h30 à la salle de gym de l'école de Châtelaine

Avenue de Châtelaine 84, 1219 Châtelaine

Mardi 16 avril à 18h30 à la salle du restaurant scolaire de l'école Avanchet-Salève

Rue François- Durafour 10, 1220 Vernier

Venez vous renseigner sur ce nouveau projet qui vous concerne et soumettre vos propositions de thèmes à traiter.

En présence du Conseil administratif – Suivi d'une verrée – Ouvert à toutes et tous.

Chaque séance sera également l'occasion de vous présenter le bilan annuel du Contrat de Quartier concerné.

Info : conseildeshabitants@vernier.ch – tél. 022 306 06 70

